

L'aide aux plus fragiles

Fondement de la politique municipale, la solidarité s'exprime dans de nombreux domaines dans une adaptation constante des actions de la Ville aux besoins du territoire. Le CCAS en est un acteur majeur.

Chaque année, le CCAS (Centre communal d'action sociale) **répond à plus de 32 000 sollicitations d'habitants**, lors de rendez-vous physiques ou téléphoniques. Les Herblinois le contactent pour des conseils, des soutiens, des accompagnements, ponctuels ou non, dans des domaines aussi variés que le logement, le surendettement, l'aide financière à la pratique d'un sport, la domiciliation...

La majorité des dispositifs portés par le CCAS **s'appuie sur des partenariats avec l'État, les collectivités ou les acteurs sociaux**. Concernant le logement, quelques 3 000 personnes le contactent chaque année. Le logement social représente aujourd'hui 26,13 % du parc de logements de Saint-Herblain.

Les aides évoluent régulièrement, en fonction des besoins et des circonstances : des dispositifs spécifiques ont ainsi été mis en place pendant et suite à la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Les services du CCAS sont accessibles à l'Hôtel de ville et au Carré des services où se tiennent des permanences sociales régulières sur rendez-vous.

Certains dispositifs s'appuient sur des partenariats avec l'État, les collectivités, ou des acteurs sociaux. C'est le cas, par exemple, de la Mission logement du CCAS, mise en place avec les bailleurs sociaux intervenant sur le territoire communal. Quelques 3000 personnes la contactent chaque année. **Le logement social représente aujourd'hui 26,6 % du parc de logements de Saint-Herblain.**

Ville amies des aînés

La direction de la solidarité de la Ville est également **un intervenant clé en matière d'accompagnements des personnes âgées (60 ans et plus)**. Celles-ci représentent 25% de la population herblinoise. Elle s'adresse plus particulièrement aux personnes en perte d'autonomie, afin de favoriser le soutien à domicile dans de bonnes conditions. À ce titre, elle pilote, en lien avec la commune d'Indre, le [Centre local d'information et de coordination \(CLIC\) \(/Services-et-demarches/Seniors/CLIC-seniors-Indre-Saint-Herblain\)](#), et propose une évaluation des besoins des personnes âgées et un accompagnement dans les démarches par des travailleurs sociaux.

La Ville propose également un [service de portage de repas à domicile, \(/Services-et-demarches/Solidarites/Seniors/Restauration-a-domicile\)](#) de [téléassistance \(/Services-et-demarches/Solidarites/Seniors/Demande-de-teleassistance\)](#) et un [service de soins infirmiers à domicile \(/Services-et-demarches/Solidarites/Seniors/Service-de-soins-infirmiers-a-domicile\)](#) pour soutenir au quotidien les personnes vivant à domicile. L'accompagnement proposé s'adresse aussi aux proches aidants avec notamment l'accueil de jour des Noëllles et un soutien psychologique à domicile.

En lien avec les associations, **elle se mobilise aussi autour de la prévention et de la lutte contre l'isolement** en proposant des loisirs ou des activités favorisant le maintien en bonne santé physique ou psychique des aînés. Chaque année, durant le Mois bleu, ces activités sont mises à l'honneur. Forte de ses actions en faveur des seniors personnes âgées, Saint-Herblain est officiellement reconnue Ville amie des aînés.

En projet d'ici 2026

- Développer **des actions d'animation et de loisirs** l'après-midi pour les seniors ;
- **Étendre aux pratiques culturelles** les aides financières existant déjà pour les pratiques sportives ;
- Installer **deux terrains d'insertion** pour les populations migrantes d'Europe de l'Est.